

Rapport de collecte : Les usages récréatifs du lac et de la rivière Saint-Charles

Rapport de collecte

Service de l'interaction citoyenne
Ville de Québec
Septembre 2023

1 SOMMAIRE	1
Contexte	1
Objectifs	1
Questionnaire	1
Méthodologie.....	1
Présentation du rapport	1
Profil des répondants.....	2
2 Caractéristiques des répondants :	3
3 Faits saillants	4
Habitude de fréquentation	4
Les embarcations utilisées	7
Les accès au lac et à la rivière Saint-Charles	8
La satisfaction des accès officiels de la rivière et du lac Saint-Charles	8
Améliorations pour les accès officiels	10
Les riverains	11
La connaissance des enjeux entourant l'eau potable.....	13
L'encadrement des usages récréatifs visant la protection de la prise d'eau potable	15
Autres commentaires.....	16
Joindre le comité des usagers du lac Saint-Charles	16
4 CONCLUSION	17

1 SOMMAIRE

CONTEXTE

Le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire (LSVC) et le Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement (SPAÉ) travaillent à l'élaboration du plan de gestion des usages récréatifs de la rivière et du lac Saint-Charles.

OBJECTIFS

Le LSVC et le SPAÉ désirent générer un portrait des habitudes des utilisateurs du lac et de la rivière Saint-Charles.

- Faire un portrait de l'utilisation du lac et de la rivière Saint-Charles.
- Identifier les impacts de la fréquentation du lac et de la rivière Saint-Charles sur les riverains.
- Évaluer la connaissance des citoyens sur les enjeux de l'eau.

QUESTIONNAIRE

Le questionnaire a été élaboré par le LSVC et le PAÉ en collaboration avec le Service de l'interaction citoyenne (SIC) et le Service des Communications. Une fois le questionnaire approuvé, le SIC a programmé le questionnaire sur l'interface du questionnaire électronique Forms. Le questionnaire comprenait 27 questions à choix de réponse et 5 questions ouvertes.

Le Service demandeur et le Service des Communications ont pu tester le questionnaire tel que programmé.

MÉTHODOLOGIE

La collecte de données électronique s'est déroulée du **21 juin** au **4 septembre 2023**. Les résidents du secteur du lac Saint-Charles ont été invités par le conseil de quartier et le comité des usagers, des affiches avec code QR ont aussi été installées aux sites de plein air sur le lac Saint-Charles. À la fermeture du questionnaire, **1256 personnes ont répondu aux questions**. Pour un échantillon probabiliste de la même taille considérant le nombre d'habitants de la province de Québec, la marge d'erreur serait de 2,76 %, et ce, 19 fois sur 20.

PRÉSENTATION DU RAPPORT

Les deux prochaines sections permettent de visualiser le profil des répondants, puis de prendre connaissance des faits saillants de cette étude.

Il peut arriver, dans certains tableaux ou graphiques, que les totaux diffèrent de 100 % : ces situations s'expliquent par les arrondissements au chiffre entier effectués sur certaines données et les réponses « Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre ». Aussi, la forme masculine utilisée dans ce rapport désigne aussi bien les femmes que les hommes et n'est utilisée que dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture. Enfin, pour approfondir certains résultats, il est possible de se référer aux résultats bruts détaillés ainsi qu'au questionnaire qui accompagne le présent rapport.

PROFIL DES RÉPONDANTS

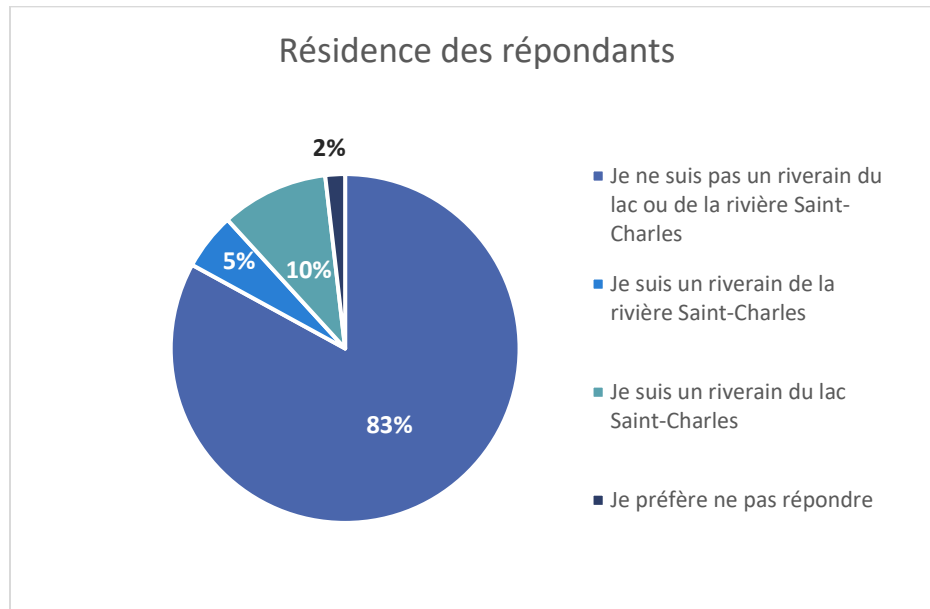
Genre	n	%
Femme	660	53 %
Homme	560	45 %
Non-binaire	4	0 %
Autre	4	0 %
Je préfère ne pas répondre	26	2 %
Âge		
Moins de 18 ans	3	0 %
De 18 à 24 ans	35	3 %
De 25 à 34 ans	192	15 %
De 35 à 44 ans	355	28 %
De 45 à 54 ans	293	23 %
De 55 à 64 ans	197	16 %
De 65 à 74 ans	134	11 %
De 75 ans ou plus	26	2 %
Je préfère ne pas répondre	20	2 %
Incapacité		
Aucune	1158	93 %
Auditive	14	1 %
Motrice	20	2 %
Visuelle	6	0 %
Je ne sais pas	6	0 %
Je préfère ne pas répondre	35	3 %
Aucune	1158	93 %

Arrondissement	n	%
Beauport	53	4 %
Charlesbourg	73	6 %
La Cité-Limoilou	100	8 %
La Haute-Saint-Charles	548	44 %
Les Rivières	292	23 %
Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	74	6 %
Je n'habite pas à Québec	88	7 %
Je préfère ne pas répondre	25	2 %
Riverains		
Je ne suis pas un riverain du lac ou de la rivière Saint-Charles	1042	83 %
Je suis un riverain de la rivière Saint-Charles	66	5 %
Je suis un riverain du lac Saint-Charles	125	10 %
Je préfère ne pas répondre	23	2 %

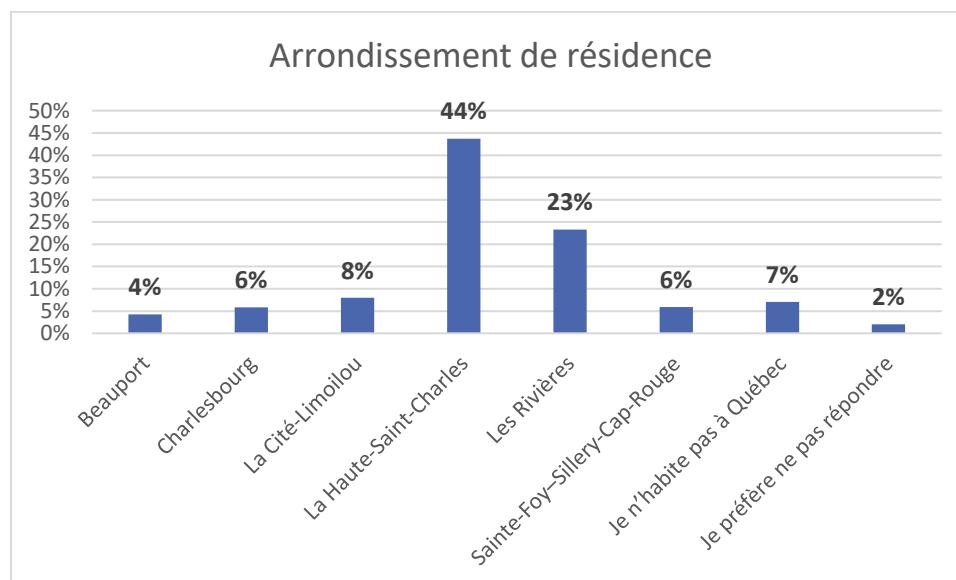
2 Caractéristiques des répondants :

Quelques caractéristiques des répondants à prendre en compte avant la lecture du rapport :

- La majorité des répondants (83 %) ne sont pas riverains du lac ou de la rivière Saint-Charles.



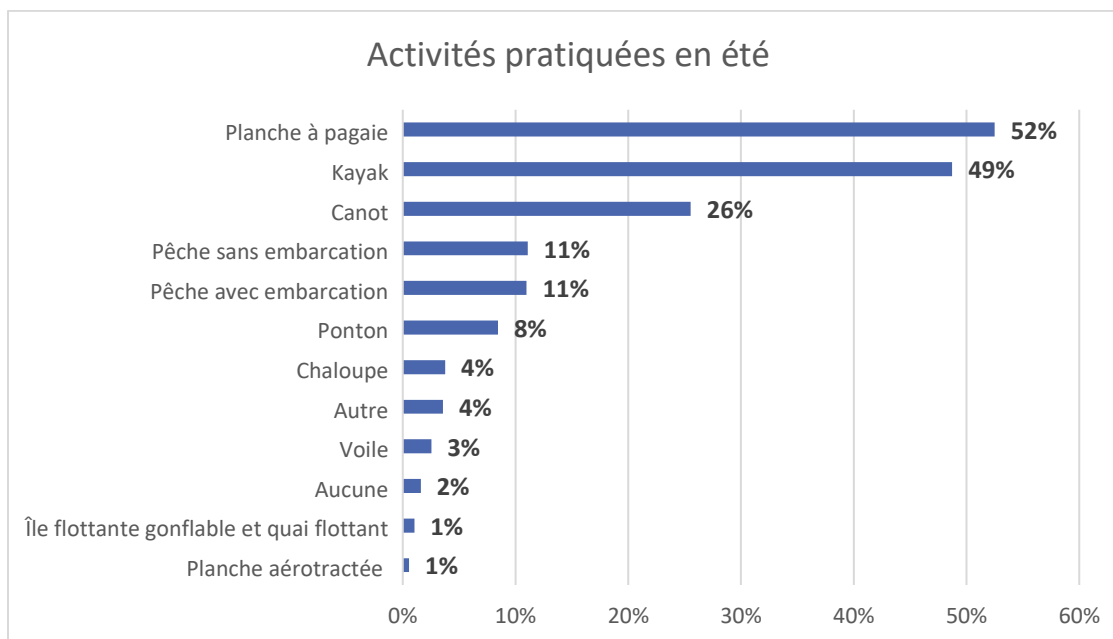
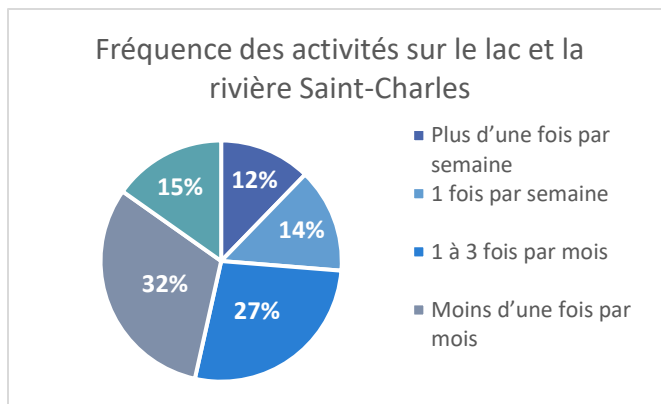
- Parmi les répondants, la grande majorité réside la ville de Québec et réside principalement dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles (44 %) et Les Rivières (23 %). Il y a également des répondants qui n'habitent pas dans la région de Québec (7 %).



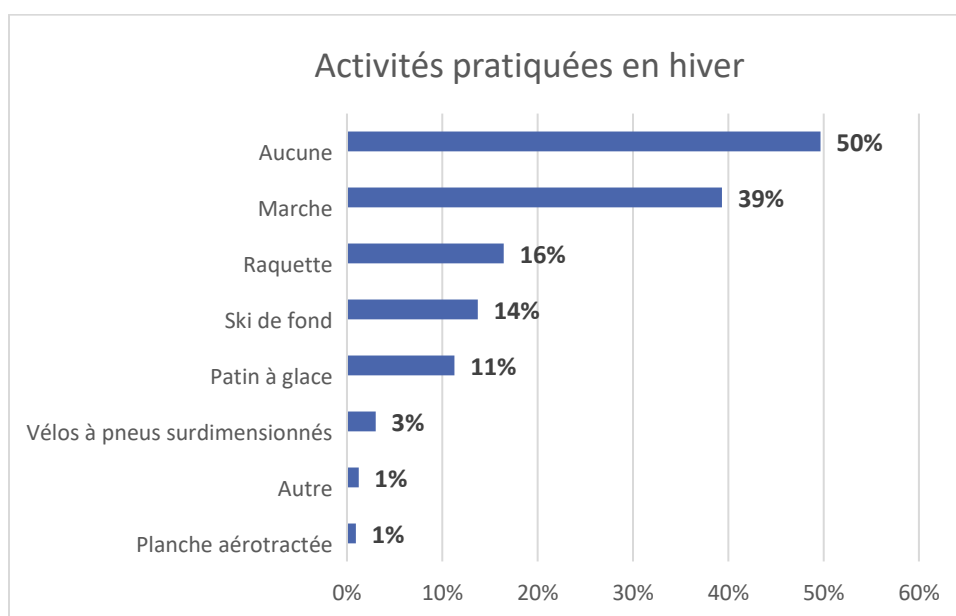
3 Faits saillants

HABITUDE DE FRÉQUENTATION

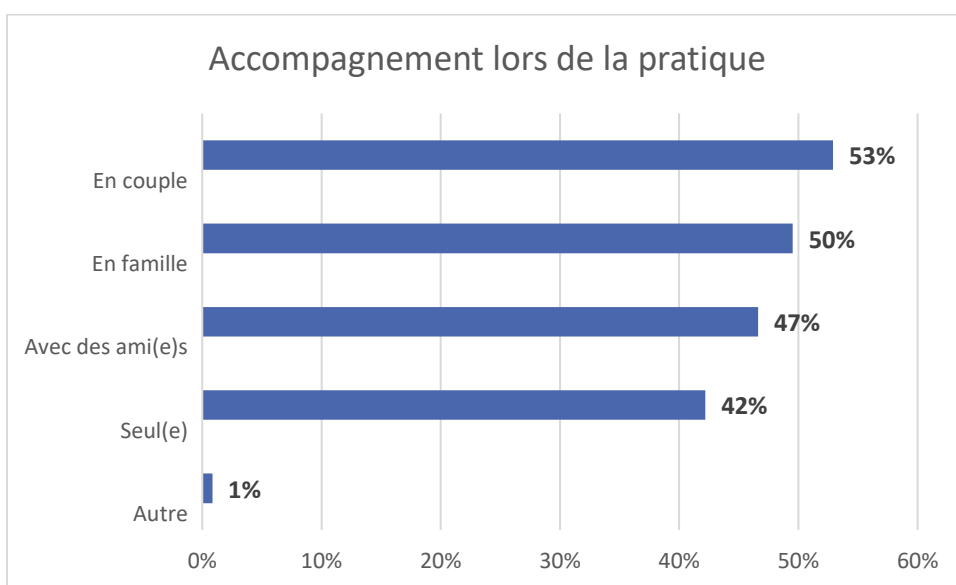
- La fréquence des activités sur le lac et la rivière Saint-Charles est assez partagée chez les participants. Il faut noter que l'option « Moins d'une fois par semaine » est la plus élevée et elle pourrait inclure des personnes qui n'ont fait qu'une seule sortie sur le lac et la rivière. C'est aussi cette option qui a été la plus sélectionnée (32 %).
- Les répondants qui ont mentionné ne jamais fréquenter le lac ou la rivière Saint-Charles ont été exclus de la prochaine section sur les habitudes de pratique d'activités. Les prochains graphiques sont calculés sur la base d'utilisateurs comprenant 1064 participants.
- Les activités les plus pratiquées en été sont :
 - La planche à pagaie (52 %) ;
 - Le kayak (49 %) ;
 - Le canot (26 %).
- Les répondants ont, en moyenne, sélectionné 2 activités pratiquées en été.



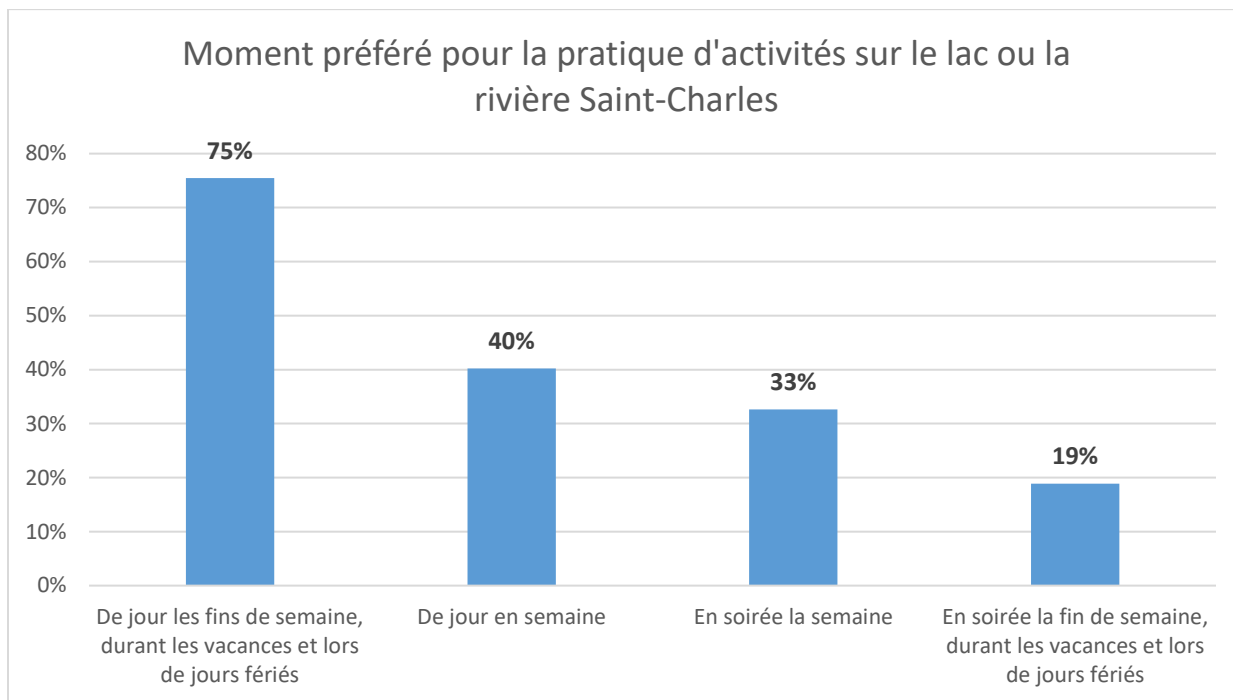
- Les activités d'hiver sont beaucoup moins populaires, la moitié des répondants ont mentionné n'en pratiquer aucune.
- L'activité hivernale la plus pratiquée est la marche, avec 39 % des répondants.
- En moyenne, les répondants ont sélectionné au moins d'une activité (en excluant ceux qui n'ont sélectionné aucune activité).



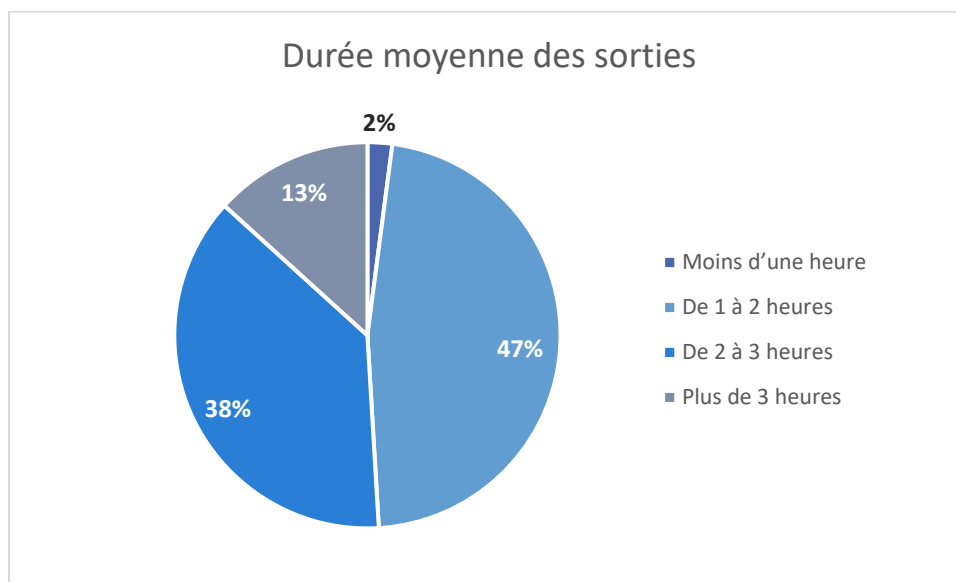
- L'accompagnement lors des sorties sur le lac ou la rivière Saint-Charles est assez diversifié, les participants ont sélectionné 2 options en moyenne.



- Le moment préféré pour les sorties sur le lac ou la rivière est, de loin, de jour pendant les fins de semaine, durant les vacances et lors de jours fériés. Les trois quarts des répondants ont indiqué que c'était leur moment de choix. Même si la question était un choix multiple, cette réponse a été la plus sélectionnée comme seul choix, avec 35 % des participants.

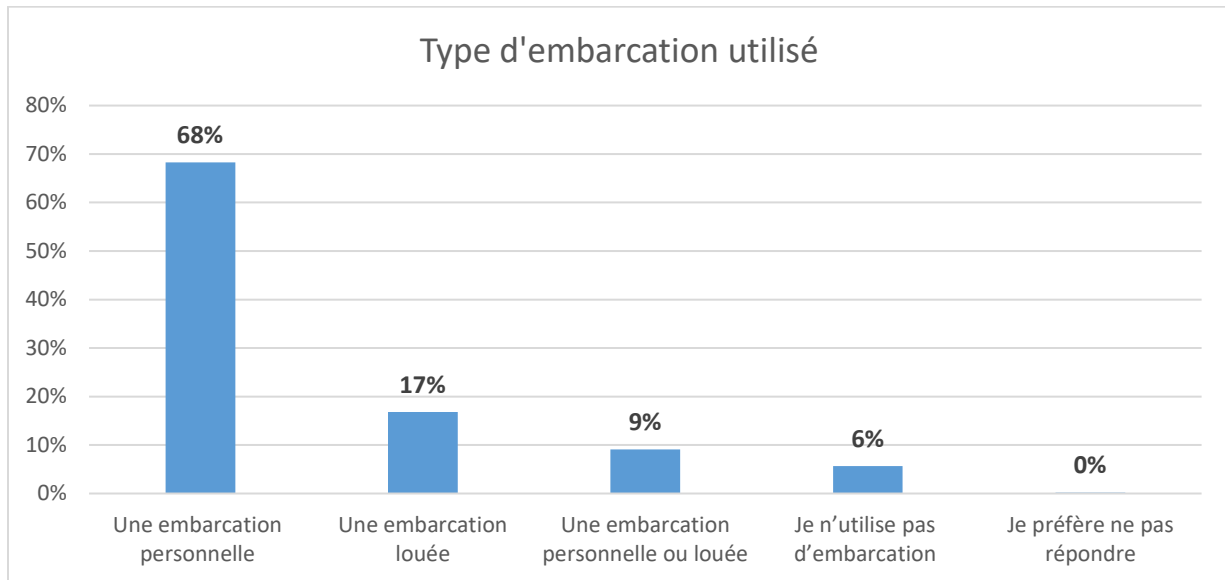


- En moyenne, les sorties sur le lac et la rivière sont de 2 heures et moins, avec 85 % des participants, et plus particulièrement, les sorties de moins d'une heure sont les plus fréquentes, avec 47 % des participants.

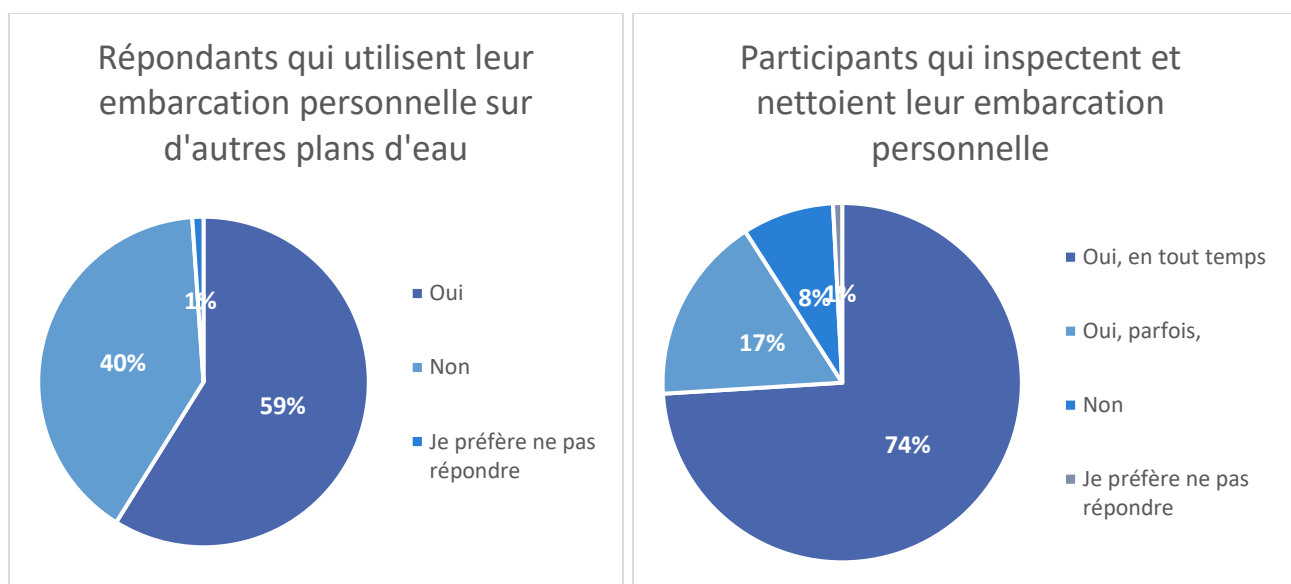


LES EMBARCATIONS UTILISÉES

- Les trois quarts des participants utilisent une embarcation personnelle (77%) alors que d'autres utilisent des embarcations personnelles et louées.

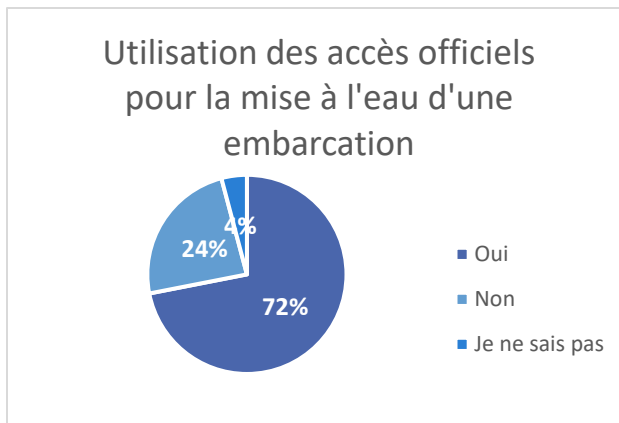


- De plus, les répondants qui utilisent une embarcation personnelle sont plus nombreux à utiliser aussi cette même embarcation sur d'autres plans d'eau (59 %) que ceux qui l'utilisent uniquement sur le lac ou la rivière Saint-Charles (40 %).
- Les répondants qui utilisent leur embarcation personnelle sur d'autres plans d'eau (n=485) ont été interrogés sur leurs habitudes d'inspection de leur embarcation. L'inspection et le nettoyage des embarcations sont appliqués en tout temps lors des sorties pour 74 % des répondants, parfois pour 17 % et ils ne sont jamais faits pour 8 %.



LES ACCÈS AU LAC ET À LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES

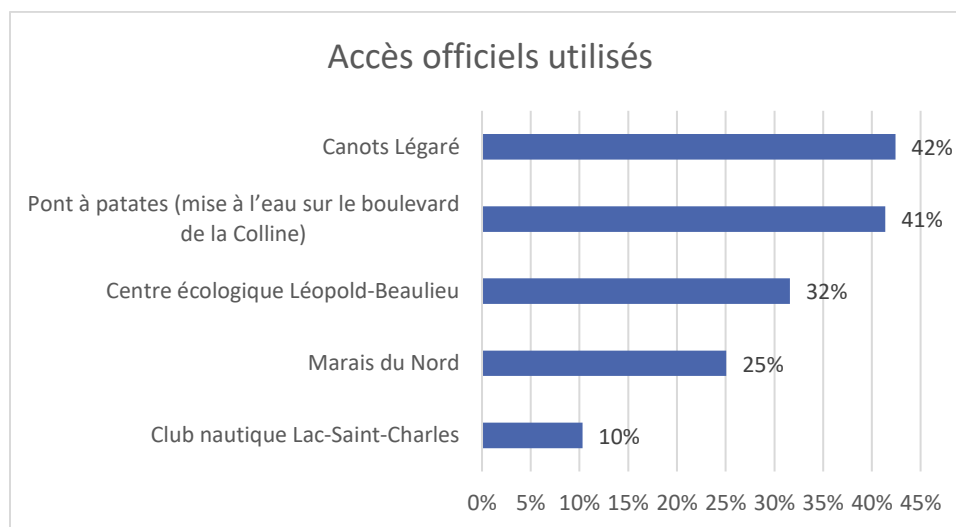
- Le quart des répondants n'utilisent pas les accès officiels du lac et de la rivière Saint-Charles pour mettre à l'eau leur embarcation. Il importe de noter que les résidents riverains du lac ou de la rivière Saint-Charles sont proportionnellement plus nombreux à ne pas utiliser un accès officiel.



Utilisation des accès officiels pour la mise à l'eau de l'embarcation	Je ne suis pas un riverain du lac ou de la rivière	Je suis un riverain de la rivière Saint-Charles	Je suis un riverain du lac Saint-Charles	Je préfère ne pas répondre
Oui	81 %	49 %	18 %	50 %
Non	14 %	43 %	81 %	39 %
Je ne sais pas	4 %	8 %	1 %	11 %
Total général	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

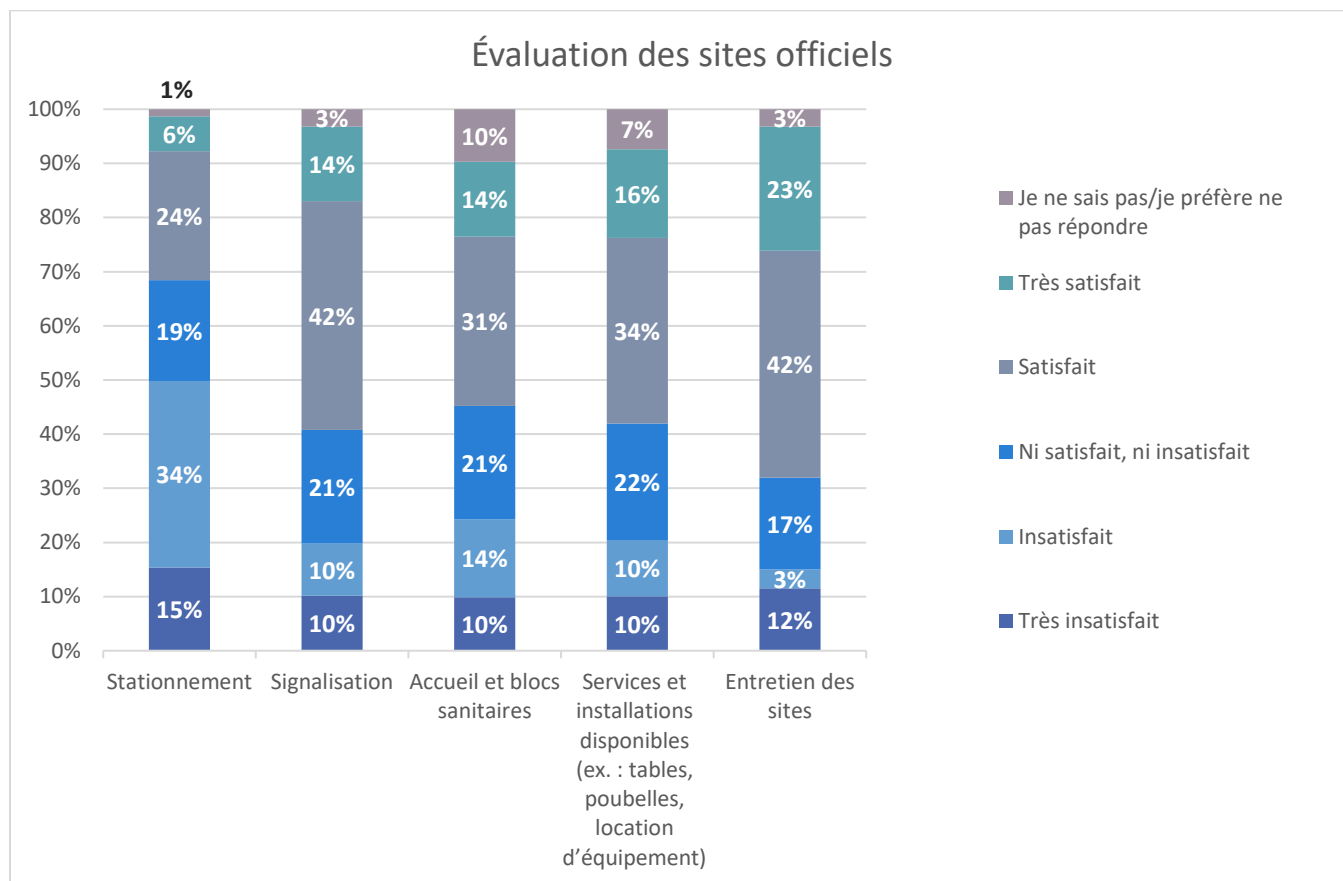
LA SATISFACTION DES ACCÈS OFFICIELS DE LA RIVIÈRE ET DU LAC SAINT-CHARLES

- Les accès officiels les plus utilisés sont Canot Légaré et Le Pont à patates.

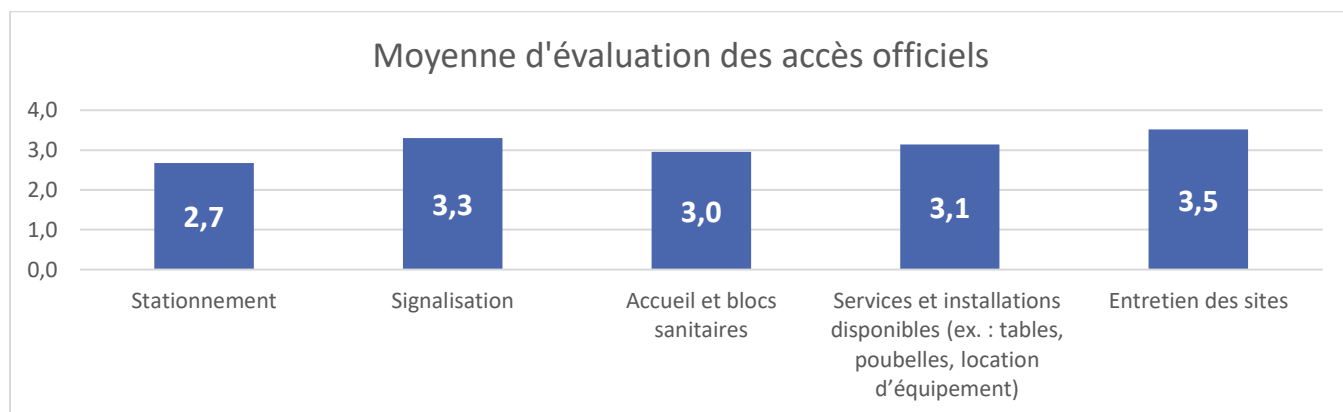


- L'évaluation des sites officiels met en lumière un élément avec une satisfaction considérablement moins élevée, soit le stationnement.

- La moitié (49 %) des répondants qui utilisent les accès officiels sont insatisfaites du stationnement, qui est loin de la moyenne de personnes insatisfaites pour les 4 autres éléments évalués qui ont une moyenne d'insatisfaction de 20 %.



- Les moyennes de satisfaction indiquent que l'entretien des sites est l'élément le mieux évalué globalement. C'est d'ailleurs cet élément qui récolte le plus de participation très satisfaite avec 23 %, en comparaison avec les 4 autres éléments qui cumulent des taux de répondants très satisfaits (entre 6 % et 16 %).

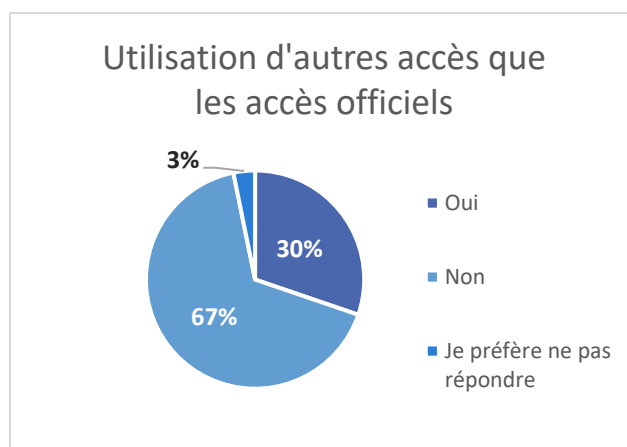


AMÉLIORATIONS POUR LES ACCÈS OFFICIELS

- Les utilisateurs des accès officiels ont pu faire des propositions d'améliorations pour ces sites. Au total, 513 répondants ont laissé un commentaire et certains thèmes se démarquent :
 - **Le stationnement** représente le principal enjeu pour les répondants, notamment en ce qui concerne l'espace qui est insatisfaisant et la sécurité routière aux abords des stationnements disponibles. Cet élément est aussi en lien avec un **trop grand achalandage**, qui est soulevé à plusieurs reprises comme un point à améliorer. Le pont à patates a été relevé plusieurs fois comme étant un endroit où le stationnement est insuffisant et non-sécuritaire. Plusieurs participants réclament également le besoin d'avoir **des débarcadères** sur les sites officiels.
 - **Les stations de nettoyage** sont aussi rapportées à plusieurs reprises. Les répondants demandent l'ajout de stations de nettoyage, de la sensibilisation sur le site pour le nettoyage des embarcations jusqu'à **l'obligation du nettoyage** des embarcations.
- D'autres sujets ont également été abordés comme la propreté des blocs sanitaires et les horaires d'ouverture, l'impossibilité de se rendre à l'accès officiel en transport en commun et l'ajout d'espace pour gonfler les embarcations comme les planches à pagaie.

Les accès non-officiels

- Parmi les usagers du lac et de la rivière Saint-Charles, 30 % utilisent d'autres accès que les accès officiels.
- Ces accès non-officiels se trouvent, pour la plupart, directement sur le terrain des répondants. Plusieurs ont d'ailleurs nommé le **Château-d'Eau comme accès**.

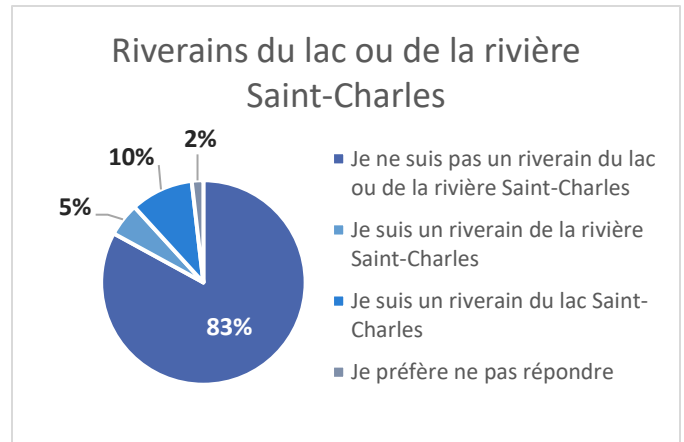


LES RIVERAINS

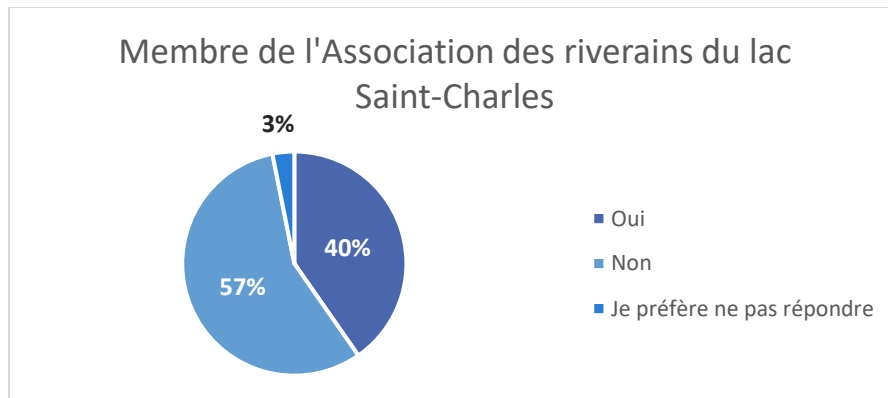
- La majorité des répondants de la démarche (83 %) déclarent ne pas être des riverains du lac ou de la rivière Saint-Charles.

Riverains de la rivière ou du lac Saint-Charles

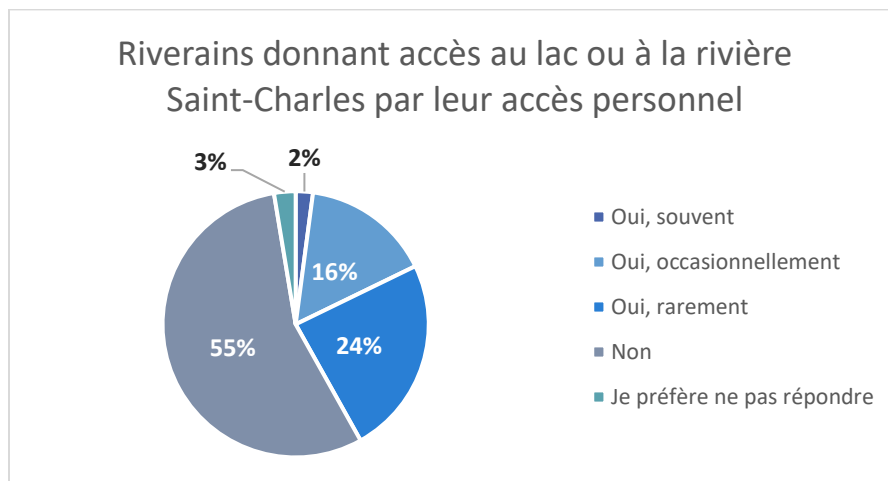
Je ne suis pas un riverain du lac ou de la rivière Saint-Charles	1042
Je suis un riverain de la rivière Saint-Charles	66
Je suis un riverain du lac Saint-Charles	125
Je préfère ne pas répondre	23
Total général	1256



- Parmi les répondants riverains, 40 % font partie de l'Association des riverains du lac Saint-Charles.

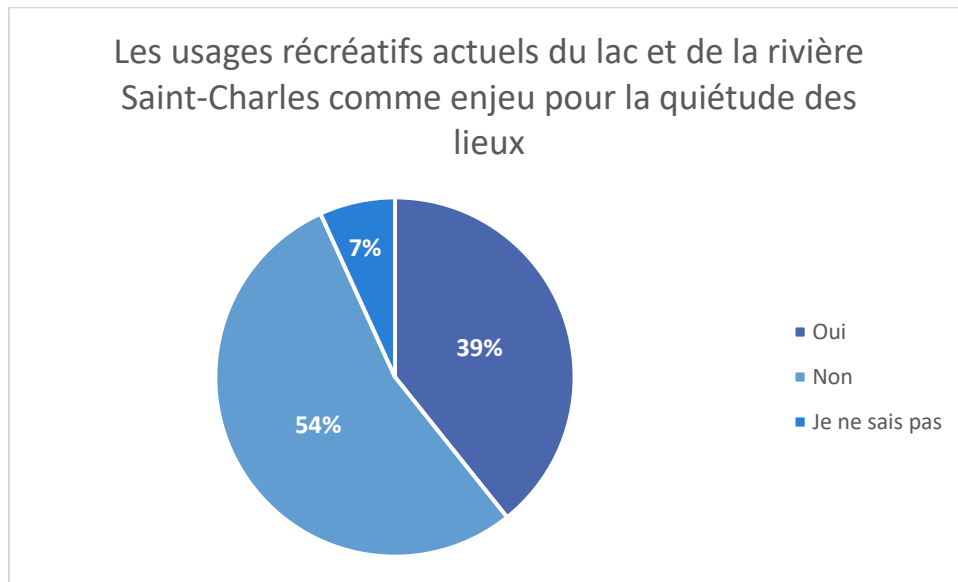


- Au total, 42 % des répondants riverains affirment donner accès à d'autres personnes au lac ou à la rivière par leur accès personnel, contre 55 % qui ne donne pas accès à des personnes qui ne font pas partie de leur ménage.



La quiétude des lieux

- Les riverains se sont fait interroger sur leur perception envers la quiétude et la tranquillité des lieux, qui pourrait être affectée par les usages récréatifs actuels du lac et de la rivière Saint-Charles. Plus de la moitié de ces répondants n'y voient pas d'enjeu, contre 39 % (n=75) qui considèrent que la tranquillité et la quiétude des lieux sont affectés.

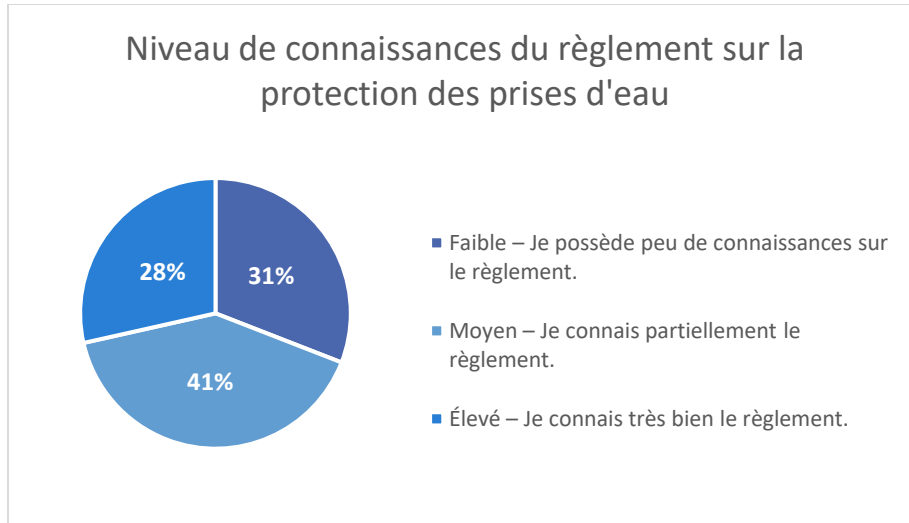


- 74 des 75 répondants riverains considèrent que les usages récréatifs actuels entraînent des conséquences sur la quiétude des lieux avec une justification. Les raisons évoquées par les répondants reposent essentiellement sur la nuisance comme le bruit, la propreté et le trafic. Le non-respect de la réglementation comme la baignade ou la vitesse des embarcations a également été rapporté.

LA CONNAISSANCE DES ENJEUX ENTOURANT L'EAU POTABLE

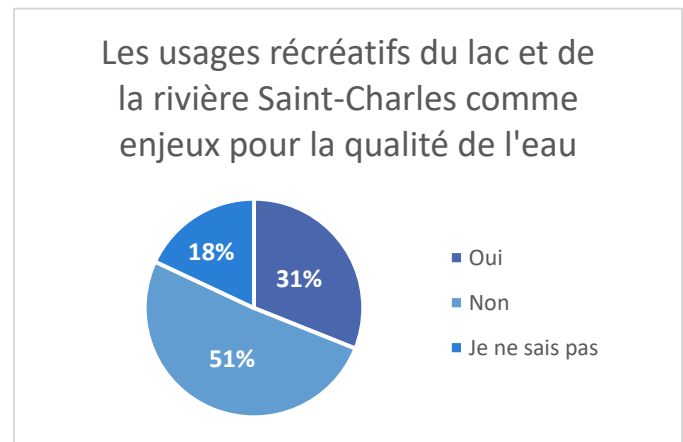
Niveau de connaissance du règlement sur la protection des prises d'eau

- Les répondants sont divisés en tiers selon le niveau de connaissance des enjeux de l'eau, avec une légère surreprésentation de ceux qui considèrent avoir un niveau de connaissance moyen.



Les enjeux de l'eau

- Le tiers des répondants (31 %) perçoivent les usages récréatifs du lac et de la rivière Saint-Charles comme des enjeux pour la qualité de l'eau et c'est particulièrement le cas pour les riverains du lac, qui sont proportionnellement plus nombreux à partager cette préoccupation



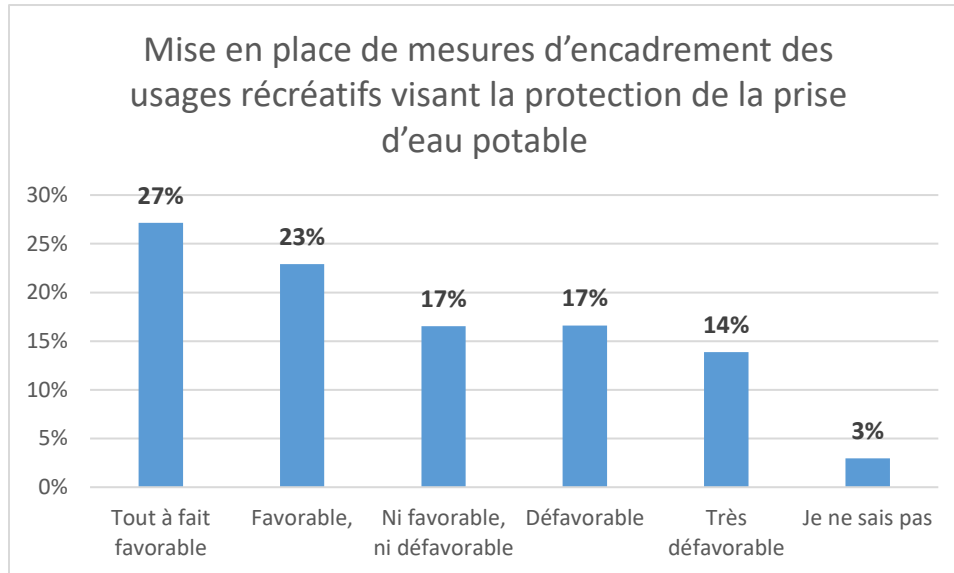
Les usages récréatifs actuels du lac et de la rivière Saint-Charles représentent des enjeux pour la qualité de l'eau	Riverain du lac ou de la rivière	Riverain de la rivière Saint-Charles	Riverain du lac Saint-Charles	Je préfère ne pas répondre
Oui	31 %	23 %	40 %	22 %
Non	51 %	58 %	50 %	52 %
Je ne sais pas	19 %	19 %	10 %	26 %

- Les répondants pouvaient choisir jusqu'à 3 enjeux ayant un impact sur la qualité de l'eau du lac et de la rivière Saint-Charles. Parmi eux, les usages récréatifs ont été identifiés comme un enjeu prioritaire pour 12 % des répondants. D'autres enjeux semblent toutefois être plus préoccupants pour les répondants en ce qui concerne les impacts sur la qualité de l'eau du lac et de la rivière Saint-Charles comme :
 - Le développement résidentiel et industriel dans les bassins versants des sources d'eau potable est considéré comme un enjeu pour 54 % des répondants ;
 - Les engrais et les pesticides sont considérés comme un enjeu pour 53 % des répondants ;
 - La gestion des eaux usées sont considérées comme un enjeu pour 36 % des répondants.



L'ENCADREMENT DES USAGES RÉCRÉATIFS VISANT LA PROTECTION DE LA PRISE D'EAU POTABLE

- Plus de la moitié des participants sont favorables (23 %) ou très favorables (27 %) à la mise en place de mesures d'encadrement des usages récréatifs visant la protection de la prise d'eau potable.
- Plus de la moitié des répondants ont laissé un commentaire sur les moyens dont la Ville pourrait mieux encadrer les usages récréatifs du lac et de la rivière Saint-Charles afin de protéger le lac, qui est la principale source d'eau potable de Québec.



Suggestions pour encadrer les usages récréatifs du lac et de la rivière Saint-Charles

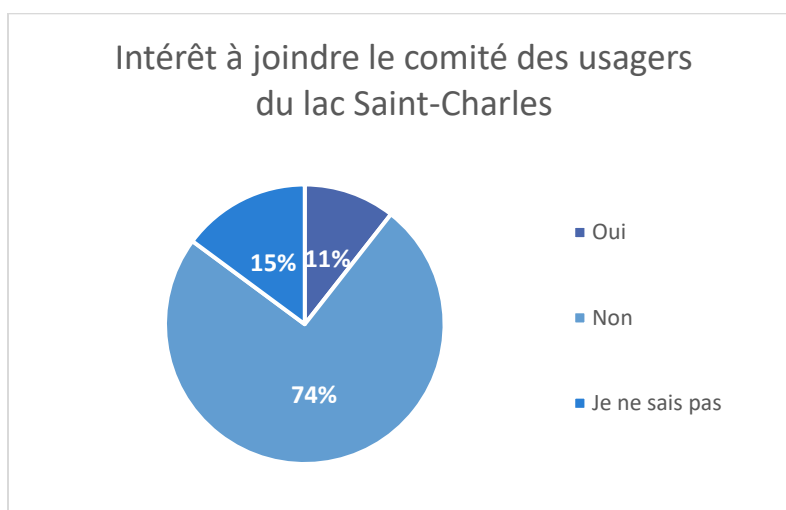
- Les principaux thèmes ayant été formulés se dans les commentaires :
 - L'éducation et la sensibilisation aux bonnes pratiques dans l'usage récréatif ;
 - Le respect de la réglementation passant soit par un affichage accru, de la surveillance et même la mise en place d'amendes.
 - Plus de stations de nettoyage des embarcations, ce qui va aussi de pair avec la sensibilisation aux bonnes pratiques ;
 - L'achalandage, qui est trop élevé pour plusieurs répondants.
- Il y a aussi une bonne partie des répondants qui s'expriment en défaveur des mesures d'encadrement actuelles ou futures. Parmi les commentaires reçus, des participants considèrent que la Ville est déjà trop impliquée dans l'encadrement, ce qui les empêchent de profiter pleinement du lac et de la rivière Saint-Charles.

AUTRES COMMENTAIRES

- Les participants avaient, à la fin du questionnaire, l'occasion de faire un commentaire sur un sujet qui n'aurait pas été abordé dans la démarche. Pour la plupart, ces commentaires reflètent ce qui a été mentionné dans les autres questions ouvertes de la collecte. Or, un thème n'a pas été abordé, soit l'autorisation de la baignade dans le lac, particulièrement pour les riverains. Plusieurs ont réclamé l'autorisation de la baignade dans le lac, en plus de l'enjeu de l'achalandage qui doit être surveillé par des règlements.

JOINDRE LE COMITÉ DES USAGERS DU LAC SAINT-CHARLES

- Un répondant sur dix (11 %) affirme avoir un intérêt à devenir membre du comité des usagers du lac Saint-Charles, et ce, en excluant les répondants qui sont déjà membres du comité.



Intérêt à joindre le comité des usagers du lac Saint-Charles ?

Oui	131
Non	923
Je ne sais pas	184
Je fais déjà partie du comité des usagers du lac Saint-Charles.	18
Total général	1256

4 CONCLUSION

À la lecture de ce rapport, les profils et les opinions des utilisateurs ou riverains du lac et de la rivière Saint-Charles sont assez partagés. Voici les principaux éléments clés qui ont été identifiés en ce qui a trait aux habitudes de fréquentation du lac et de la rivière Saint-Charles:

- Les sorties sont habituellement de moins d'une fois par mois à 3 fois par mois (59 %), de jour les fins de semaine, lors des vacances et des jours fériés (75 %) pour une durée de sortie de moins de 3 heures (85 %). L'accès au lac ou à la rivière par les participants se fait généralement par un accès officiel (72 %). La plupart des répondants qui n'utilisent pas les accès officiels utilisent leur accès personnel ou le Château-d'Eau ;
- Les activités les plus populaires sont la planche à pagaie (52 %) et le kayak (49 %). Les activités d'hiver sont beaucoup moins pratiquées, avec seulement la moitié des participants qui font au moins une activité ;
- Plus de la moitié des répondants possèdent leur propre embarcation (68 %), et ils utilisent aussi cette embarcation sur un autre plan d'eau (59 %). Les trois quarts d'entre eux font l'inspection et le nettoyage de leur embarcation lors des sorties.

Le degré de satisfaction des accès officiels est particulièrement influencé par le stationnement (moyenne de 2,7 sur 5) qui semble être insuffisant pour l'achalandage des sites officiels. C'est aussi cet enjeu qui est majoritaire dans les propositions d'améliorations des sites officiels accompagnés par l'implantation de stations de nettoyage.

Pour la majorité des participants riverains, la quiétude et la tranquillité des lieux ne sont pas affectées par les usages récréatifs (54 %), mais plutôt par les nuisances telles que le bruit, la propreté, le trafic et en général un achalandage trop élevé.

Les activités récréatives pratiquées sur le lac et la rivière sont considérées comme des enjeux pour la qualité de l'eau par le tiers des répondants. Cela étant dit, ce n'est pas le seul facteur considéré comme le plus à risque d'avoir un impact sur la qualité de l'eau : le développement résidentiel et industriel dans les bassins versants des sources d'eau potable (54 %) et les engrais et les pesticides (53 %).

La plupart des participants s'accordent sur le besoin de faire plus d'effort sur l'éducation et la sensibilisation aux bonnes pratiques lors des sorties sur le lac pour la protection de ces plans d'eau. Les participants sont toutefois partagés quant aux actions à mettre en place pour la protection de ces plans d'eau, notamment en ce qui concerne la réglementation.

Service de l'interaction citoyenne
Septembre 2023